



Département de Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales, Anglais

MASTER 1 MEEF PLC ANGLAIS

Année universitaire 2018-2019

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013). Cette formation est organisée par l'Université de Bretagne Sud et l'EPSE de Bretagne. Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'UBS, de l'ESPE et des professionnels intervenant en milieu scolaire ainsi que des professionnels de la formation.

L'architecture de la formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir un haut niveau de compétences professionnelles, tant disciplinaires, didactiques, scientifiques, que celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du Master MEEF, parcours « anglais », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur d'anglais (arrêté du 1^{er} juillet 2013).

(Pour avoir l'ensemble du référentiel des compétences, référez-vous au lien suivant :

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>).

En M1, la formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation (1 semaine au S7) et de pratique accompagnée (3 semaines au S8).

En M2 la formation se fait en alternance. En 2018-2019 les stagiaires de M2 seront à l'Université le mercredi et le jeudi.

Le Master 1 est donc l'année qui prépare aux concours du CAPES (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire), du CAFEP (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'enseignant du Privé), du CAPLP de Langues-Lettres (Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel), puisque ces concours se déroulent au cours du deuxième semestre de M1.

Le Master 1 constitue également une année de préparation au métier de professeur de lycée et de collège.

Le Master 2 est une année de formation en alternance dans l'établissement, environnement de professionnalisation de proximité (lieu d'affectation), et sur le site de formation, pôle de ressources et lieu complémentaire de développement des compétences professionnelles (l'Université de Bretagne Sud). Les étudiants reçus au concours intègrent le Master 2 tout en exerçant à mi-temps en établissement. Les stagiaires ont une obligation d'exercice et de suivi de formation. La titularisation professionnelle et la diplomation du Master sont distinctes.

Les étudiants du Master MEEF PLC Anglais pourront obtenir le PSC1, soit Prévention et Secours Civique de niveau 1.

CONDITIONS D'ACCES

Depuis la rentrée 2017, l'accès en M1 l'accès en M1 est soumis à l'examen d'un dossier, sachant que les candidats titulaires d'une licence LLCER Anglais ou LEA ont le profil le plus approprié.

L'accès en M2 pour les non-titulaires du CAPES/CAFEP/CAPLP est soumis à l'examen d'un dossier.

CALENDRIER DE L'ANNEE

Calendrier du Master

Pré-rentrée : **Lundi 3 septembre 2018 à 14h**

Premier semestre : du **3 septembre 2018** au **21 décembre 2018**

Deuxième semestre : du **7 janvier 2019** au **24 mai 2019**

Calendrier des Stages

Une semaine d'observation du **19 au 23 novembre 2018**

Trois semaines de pratique accompagnée du **14 janvier au 1 février 2019**

Calendrier du Concours

Inscription au concours à partir de septembre 2018.

Attention : votre inscription à l'université ne vaut pas inscription au concours.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les **27 et 28 mars 2019 (à confirmer)**

Les épreuves d'admission auront lieu à partir du **12 juin 2019 à Orléans**

Site du ministère relatif aux concours et métiers de l'enseignement

<http://www.education.gouv.fr>

Equipe pédagogique

Responsable du département :

Yves.gastineau@univ-ubs.fr

Responsable du Master MEEF PLC 1 et 2

Catherine.kerbrat-ruellan@univ-ubs.fr

Responsable du Pôle Sud ESPE

Valerie.dassignies@espe-bretagne.fr

Secrétariat du Master MEEF PLC 1 ET 2

Karen.le-dessert@univ-ubs.fr

Norbert.col@univ-ubs.fr

Karim.daanoune@univ-ubs.fr

Elsa.lofficial@univ-ubs.fr

Marie-christine.michaud@univ-ubs.fr

Pauline.pilote@univ-ubs.fr

Laurent.duquesnel@espe-bretagne.fr

Carole.quillou@espe-bretagne.fr

Marian.le-tenier@ac-rennes.fr

Semestre 7 : 290h + 1 semaine de stage d'observation (hors UE 6)

Intitulés UE (voire EC)	ECTS (coeff.)	Commentaires / Connaissances et compétences visées	Volume horaire	CM	TD	TP
Apports disciplinaires et didactiques - L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages	23	Intègre la dimension numérique – Apports transversaux mutualisés en sciences humaines 16h	187 h + 16h			
UE 1.0 : Apports transversaux en sciences humaines	/	Mutualisé	16	16		
UE 1.1 : Maîtrise de la langue	6		44			
	/	Linguistique anglaise, version, thème	44		44	
UE 1.2 : Culture des pays anglophones	6		66			
EC : Littérature	(3)		66	44	22	
EC : Civilisation	(3)					
UE 1.3 : Pratique disciplinaire de l'oral	4		33			
	/	Méthodologie de l'oral, synthèse de documents	33	11	22 (TD ou TP)	
UE 1.4 : Didactique des langues	7		44			
EC : Didactique des langues (mutualisé Parcours Langues)	/		11	4	7	
EC : Didactique de l'anglais	/		33	11	22	
UE 2 : L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages	0	Liée au stage – Évaluation au S8	19 h			
Piloter et analyser une séance	/	Enseigner l'anglais	12			12
Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves	/	Mutualisé	7	7		
UE3 : L'enseignant acteur de la communauté éducative	2	Liée au stage	18 h			
	/	Mutualisé	18	8	10	
UE 4 : Fondements éthiques et identité professionnelle	2	Intègre la dimension « cultures numériques »	20 h			
	/	Mutualisé	20	10	6	4
UE 5 : Recherche	3	Méthodologie de la recherche – Modalités d'enseignement et d'accompagnement proposées par le parcours, dans une enveloppe horaire maximale calculée sur la base de 1/3 CM, 1/3 TD, 1/3 TP	30 h			
EC : Séminaires de recherche	/	Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.				
EC : Approches méthodologiques	/					
UE 6 : Langue	0	Autre langue ou complément linguistique ou complément disciplinaire (selon les sites)	22 h annualisées (S7+S8)			

Semestre 8 : 238h + 3 semaines de stage de pratique accompagnée (hors UE 6)

Intitulés UE (voire EC)	ECTS (coeff.)	Commentaires / Connaissances et compétences visées	Volume horaire	CM	TD	TP
Apports disciplinaires et didactiques - L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages	19	Intègre la dimension numérique	170 h			
UE 1.1 : Maîtrise de la langue	4		20			
	/	Linguistique anglaise, version, thème	20		20	
UE 1.2 : Culture des pays anglophones	4		40			
EC : Civilisation	(2)		40	40		
EC : Littérature	(2)					
UE 1.3 : Pratique disciplinaire de l'oral	4		40			
	/	Méthodologie et pratique de l'oral, synthèse de documents	40	10	30 (TD ou TP)	
UE 1.4 : Didactique des langues	7		70			
EC : Didactique des langues (mutualisé Parcours langues)			20	6	14	
EC : Didactique de l'anglais			50	6	44	
UE 2 : L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages	4	Lié au stage de pratique accompagnée	18 h			
Piloter et analyser une séance	/	Enseigner l'anglais	14			14
Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves	/	Mutualisé	4	4		
UE 4 : Fondements éthiques et identité professionnelle	2	Intègre la dimension « cultures numériques »	20 h			
	/	Mutualisé	20	10	6	4
UE 5 : Recherche	3	Méthodologie de la recherche – Modalités d'enseignement et d'accompagnement proposées par le parcours, dans une enveloppe horaire maximale calculée sur la base de 1/3 CM, 1/3 TD, 1/3 TP	30 h			
EC : Séminaires de recherche		Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.				
EC : Approches méthodologiques						
UE 6 : Langue	2	Autre langue ou complément linguistique ou complément disciplinaire (selon les sites)	22 h annualisées (S7+S8)			

DESCRIPTIF ET CONTENUS DES COURS

UE1 l'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages

UE 1.1 – Maîtrise de la langue

Linguistique anglaise Elsa Lofficial

A partir de sujets type concours, il s'agira de préparer les étudiants aux exercices de réflexion linguistique du CAPES, qu'ils soient adossés à une version ou à un thème. Les étudiants s'entraîneront à mener des analyses comparatives de faits de langue, dans une perspective contrastive.

Les domaines suivants seront étudiés:

- le groupe nominal
- le groupe verbal
- l'énoncé complexe

Bibliographie:

Chuquet, H. & Paillard, M. *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1989.

Larrea, P. & Rivière, C. *Grammaire explicative de l'anglais*. Longmann, 2012

Oriez, S. : *Syntaxe de la phrase anglaise*. PU Rennes, 2009

Pennec, B. & Delorme B. *L'entraînement à la réflexion linguistique pour le concours du CAPES d'anglais*. Presses Universitaires du Midi, 2015

Quivy, M. *Réussir l'épreuve de traduction au CAPES d'anglais. Entraînement au commentaire linguistique*. Ellipses, 2015.

Rotgé, W. & Lapaire, J.-R. *Réussir le commentaire grammatical de textes*. Paris : Ellipses, 2004.

Rotgé, W. & Lapaire, J.-R.: *Linguistique et grammaire de l'anglais*. PUM, 1991

Version Yves Gastineau

Thème Karim Daanoun

UE 1.2 - Culture des pays anglophones

Littérature Karim Daanoun et Pauline Pilote

Ce cours vise à préparer la première épreuve écrite du CAPES, dite « composition en langue étrangère ». L'étudiant apprendra à faire une composition à partir de textes littéraires de divers pays anglophones et de toute époque et des documents iconographiques ; les dossiers traiteront des thématiques et notions au programme du CAPES 2018 en littérature.

Notions des programmes lycées et collèges :

L'idée de progrès (nouveau)

Mémoire : héritages et ruptures

Thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère :

La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié (nouveau)

L'écrivain dans son siècle

Civilisation *Norbert Col et Marie-Christine Michaud*

Pour la partie civilisation britannique, le cours prépare à la première épreuve écrite d'admissibilité, dite « composition en langue étrangère ». Il comporte un arrière-plan théorique et des études de documents écrites et iconographiques liés aux notions et thématique au programme du CAPES 2019.

Pour ce qui concerne la civilisation des Etats-Unis, le cours rappellera d'abord brièvement le fonctionnement des institutions fédérales, ce qui pourra favoriser une meilleure compréhension des documents qui seront à étudier.

Puis à partir de dossiers constitués de documents écrits et/ou iconographiques, les étudiants devront analyser et approfondir divers aspects de la culture états-unienne, des faits historiques, de société et d'actualité. Là aussi, les notions qui servent de fondement au cours sont celles du programme du concours, (cf descriptif cours de littérature, mais pas exclusivement).

UE 1.3 – Pratique disciplinaire de l'oral

Intervenants en civilisation : Norbert Col et Marie-Christine Michaud

Intervenants en littérature : Karim Daanoue et Pauline Pilote

En **civilisation** et en **littérature**, ces cours préparent pour l'essentiel à l'épreuve de mise en situation professionnelle (épreuve d'admission) en lien avec les notions et thématiques du programme. Ces cours auront pour objectif l'étude de dossiers composés notamment d'articles de presse et/ou de littérature, ainsi que des documents iconographiques.

Les étudiants devront montrer qu'ils maîtrisent la méthode du commentaire de civilisation et de littérature, qu'ils ont acquis un certain esprit d'analyse et un sens de la critique (sociale et politique surtout en civilisation). Ce cours permet également d'acquérir une méthodologie pour l'épreuve d'admissibilité de commentaire en langue étrangère.

UE1.4 Didactique des langues / Didactique de l'anglais

Carole GUILLOU – Laurent DUQUESNEL – Marian LE TENIER – Valérie d'ASSIGNIES

S7

- **Prendre la mesure du contexte de l'enseignement de l'anglais :**
 - Appropriation des outils du Conseil de l'Europe, des référentiels professionnels et institutionnels, des programmes spécifiques par cycle
 - Découverte de l'approche actionnelle (dimension inter-linguistique et interculturelle)

- **Conceptualiser des séances/séquences**
 - Analyse du potentiel didactique d'un corpus de documents
 - Mise en relation de documents pour problématiser l'utilisation de la langue autour d'enjeux culturels, interculturels et éducatifs

- Usages réflexifs des supports (outils numériques, manuels, ...) dans le contexte de la classe
- Articulation des activités de communication au sein de la séquence

S8

➤ **Donner du sens à l'apprentissage**

- Construction d'un parcours pédagogique autour d'activités langagières articulées
- Identification précise des tâches communicatives et de leur progressivité dans la séquence
- Découverte des parcours éducatifs, EPI, ... : dimension pluridisciplinaire/ réflexion sur les enjeux de l'apprentissage des langues pour former des citoyens

➤ **Construire une réponse pédagogique adaptée aux besoins des élèves**

- Maîtrise des principes de l'évaluation par compétences (descripteurs et niveaux : du A1 au C2)
- Prise en compte du profil linguistique et culturel de l'élève
- Organisation de l'entraînement différencié des élèves à partir de diagnostics pédagogiques et d'analyse de productions d'élèves

UE2 L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages

Carole GUILLOU – Laurent DUQUESNEL – Marian LE TENIER – Valérie d'ASSIGNIES

S7

➤ **Observer la classe, l'élève et l'enseignant dans l'espace classe**

- Organisation spatiale et temporelle de la classe
- Modalités de travail
- Gestion de classe/posture de l'enseignant

➤ **Analyser des séances**

- Identification des différents temps d'apprentissage au cours d'une séance/séquence
- Prise en compte des besoins et des acquis des élèves
- Approche de l'évaluation

S8

➤ **Analyser a posteriori les effets de son enseignement lors du stage de pratique accompagnée et prévoir des remédiations éventuelles sur les points suivants:**

- Organisation spatiale et temporelle de la classe
- Modalités de travail
- Gestion de classe/posture de l'enseignant
- Programmation des différents temps d'apprentissage au cours de la séance/séquence
- Prise en compte des besoins et des acquis des élèves en particulier les élèves à « besoin éducatifs particuliers »

UE 3 – L’enseignement acteur de la communauté éducative

Il s’agira de préparer les deux périodes de stage et d’en évaluer les pratiques.

UE 4 – Fondements éthiques et identité professionnelle

Le programme de ces cours mutualisés (notamment avec les étudiants de PLC Histoire-Géographie) intégrera la dimension numérique.

UE 5 - Recherche

En plus des cours dispensés, les étudiants assisteront à des conférences et/ou journées d’études du laboratoire HCTI.

Ce cours apportera des éléments de méthodologie de la recherche (notamment en référence aux questions de la bibliographie et des sources), avec possibilité de proposition de thèmes ou de sujets pour le mémoire de recherche. Les étudiants seront amenés à discuter de leur mémoire (sujet, approche épistémologique, théorique ou pratique), de sa conception et de sa présentation.

UE 6 Langue

C. Kerbrat-Ruellan

Puisque les anglicistes n’ont pas à valider un niveau dans une autre langue, les heures de cette UE seront consacrées à la préparation de la partie disciplinaire des épreuves d’admission au concours. Le travail portera exclusivement sur des annales du CAPES. Il permettra en outre de compléter des aspects de culture générale liés aux pays de langue anglaise.

Ce cours inclura également de l’analyse de l’image et de l’analyse filmique qui seront évaluées au S8.

DESCRIPTIF DES EPREUVES DU CONCOURS

Section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Composition.

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. A cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : cinq heures ; coefficient 2.

Pour **2019** les notions et thématiques sont les suivantes :

Notions des programmes lycées et collèges :

L'idée de progrès (nouveau)

Mémoire : héritages et ruptures

Thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère :

La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié (nouveau)

L'écrivain dans son siècle

2° Traduction (thème ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; coefficient 2.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

— une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation ;

— une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes) ; coefficient 4.

2° Epreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve porte :

— d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;

— d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel. La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie) ; coefficient 4.